

Réintégration des 459 hectares dans le Parc national du Mont-Orford

Orford – 1^{er} décembre 2009. Conscient qu'un nouveau préfet a été élu le 25 novembre dans la MRC Memphrémagog et que le renouvellement des élus municipaux dans l'ensemble de la MRC le 1^{er} novembre entraîne une nouvelle réflexion autour du dossier Orford, SOS Parc Orford désire prendre les devants de l'annonce prochaine de la ministre de l'environnement au sujet de l'avenir de la montagne et des opérations ski-golf pour rappeler les objectifs de sa démarche.

De plus, face à une offensive de nouveaux groupes et des vellétés de construction aux pieds de la montagne, nous tenons à rappeler l'appui massif de la population de la région et du Québec tout entier, illustré par différents sondages. C'est en effet 75 % de la population qui désire la réintégration des 459 hectares dans le Parc national du Mont-Orford.

La Coalition SOS Parc Orford tient à dire au Premier ministre Charest que cette bataille ne se terminera que lorsque les 459 hectares exclus seront réintégrés au Parc.

-30-

AU SUJET DE LA COALITION SOS PARC ORFORD

La coalition SOS PARC ORFORD a été créée avec l'objectif de protéger l'intégrité écologique et territoriale du parc national du Mont-Orford, de mettre fin aux démarches de vente d'une partie du parc. La coalition poursuit son travail jusqu'à ce que les 459 hectares soient réintégrés dans le parc national, sous la protection de la Loi sur les parcs. Elle regroupe les partenaires principaux suivants : Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP), Nature Québec, CREE, Regroupement Orford pour un parc sans condos auquel, s'ajoute en date de ce jour, plus de 86 000 citoyennes et citoyens du Québec.

SOURCE: COALITION SOS PARC ORFORD

Information: Claude Dallaire, coordonnateur – Cellulaire (819) 578-7083